

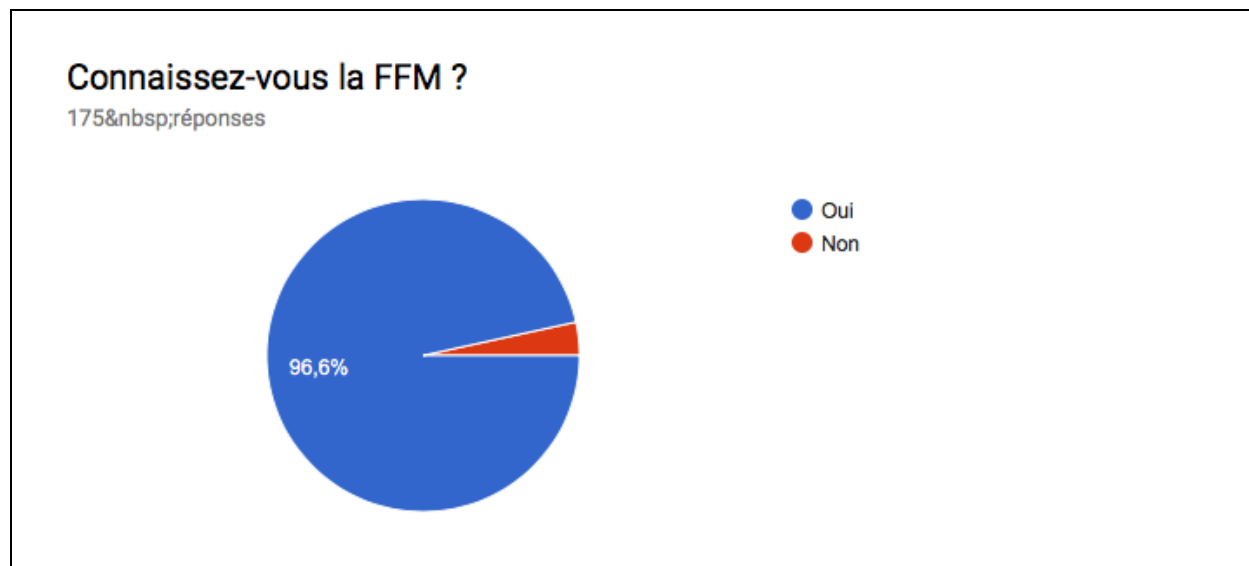
RÉSULTATS ET ANALYSE DE L'ENQUETE POUR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MUSICOTHÉRAPIE – 18 juin 2018



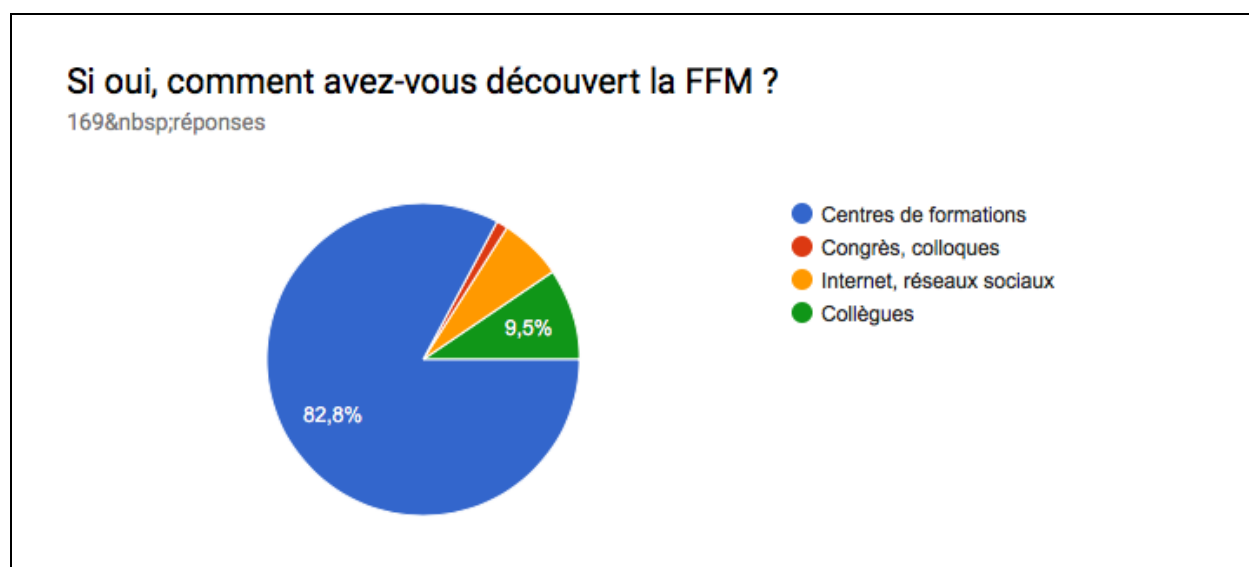
175 réponses obtenues entre le 23 mai et le 12 juin 2018

Mode de diffusion : mailing liste du registre, réseaux sociaux (Page facebook FFM et LinkedIn). Pour les questions à choix multiple, il n'était possible de répondre qu'à une seule proposition.

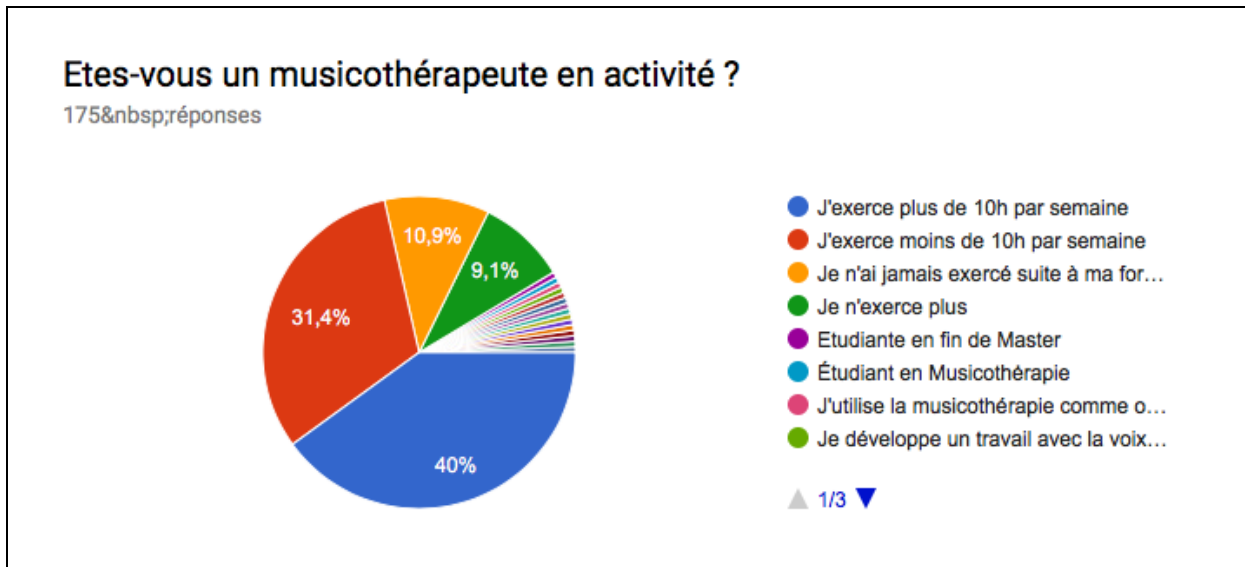
QUESTION N° 1



QUESTION N° 2



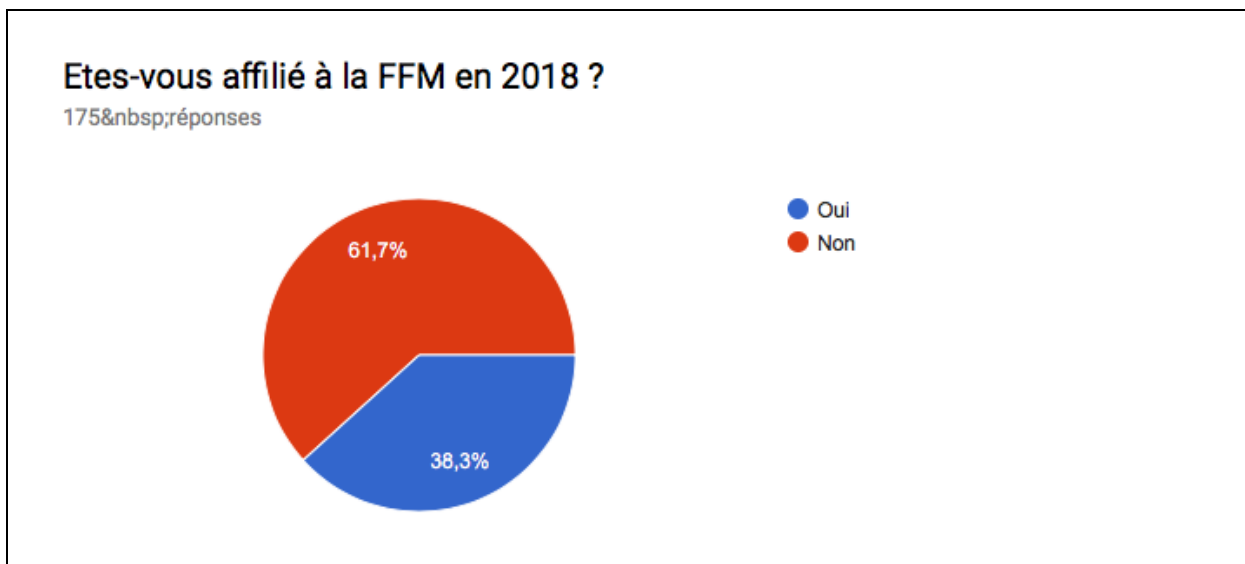
QUESTION N° 3



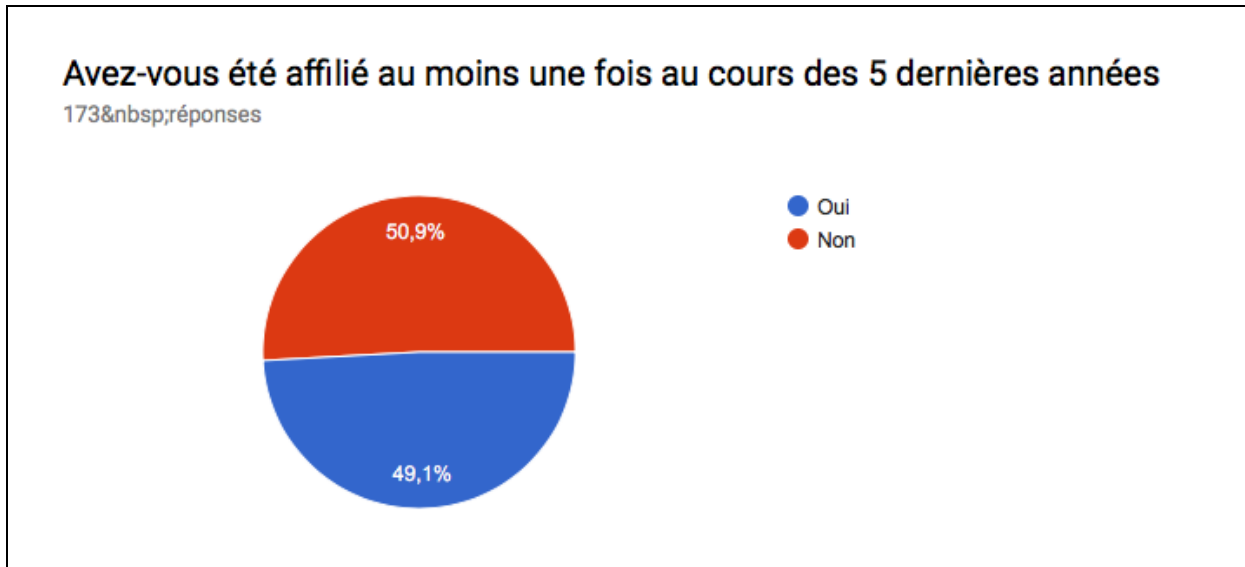
Quelques autres réponses libres (les 4 premières étaient proposées)

- J'ai toujours exercé en tant que bénévole même après l'obtention du diplôme
- Je suis en train de finir ma formation
- Étudiante
- J'ai exercé quelques mois en temps complet, je suis actuellement une formation complémentaire afin de m'installer en cabinet
- J'inclue la musicothérapie dans mon activité de psychologue clinicienne auprès d'enfants et d'adolescents

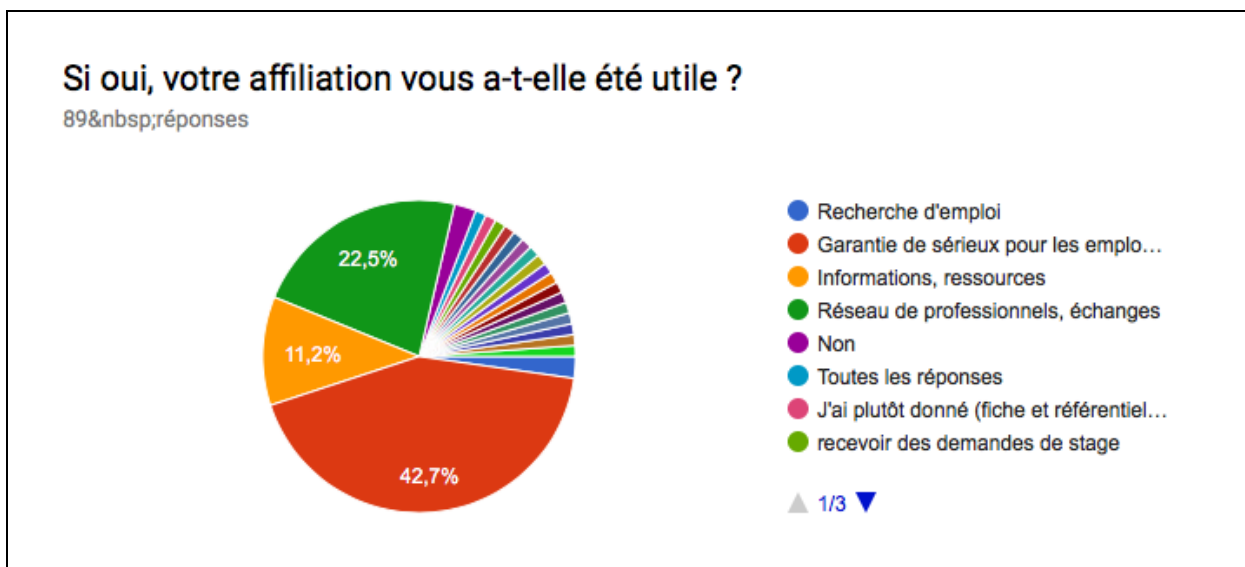
QUESTION N° 4



QUESTION N° 5



QUESTION N° 6



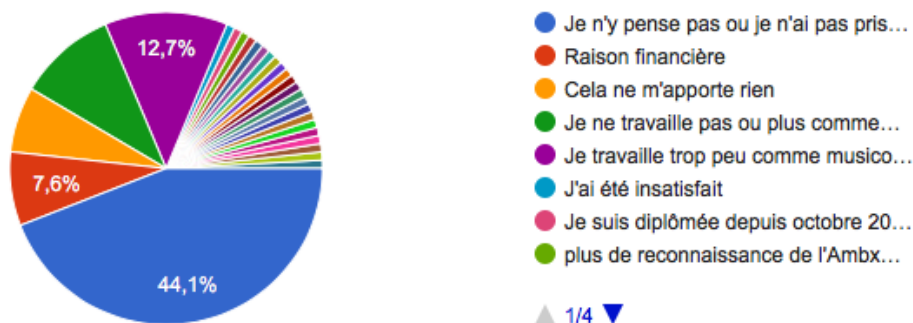
Autres réponses libres (les 4 premières étaient proposées)

- L'ensemble de ces réponses
- Je n'ai pas encore eu l'occasion d'y trouver mon intérêt
- Elle me permet de soutenir la profession
- Non
- Je n'ai pas encore reçu mon diplôme, donc je ne peux pas encore m'affilier, je le ferai dès que possible

QUESTION N° 7

Si vous n'avez jamais été affilié ou n'avez pas renouvelé votre affiliation, quelles en seraient les raisons principales ?

118 réponses



Autres réponses libres (les 6 premières réponses étaient proposées)

- Je n'ai pas trouvé comment m'inscrire sur le site
- J'exerce en Suisse
- Inscription trop longue et complexe faire une lettre de motivation faire un cv trop complexe.
- Attente de cohérence dans la sélection des formations à affilier
- Diplômée en 1997 (Montpellier), j'ai longtemps été affiliée à la DGMT (Allemagne) qui était le seul organisme pro à cette époque ; j'ai suivie la création de la FFM de loin, très bien insérée professionnellement, j'ai "loupé" l'adhésion ; Je travaille aujourd'hui en tant que Psychologue clinicienne
- Je suis membre d'autres fédérations notamment BAMT
- Je n'ai pas encore reçu mon diplôme, donc je ne peux pas encore m'affilier, je le ferai dès que possible

QUESTIONS 8

Quels services, quelles dynamiques voudriez-vous voir se développer au sein de la FFM ?

EMPLOI

Aide à la recherche d'emploi
Attestation de la FFM a fournir lors de recherche d'emploi afin de se démarquer des musicothérapeute dont la formation ne permet pas d'adhérer
Contact entre employeur et chercheurs d'emploi
Offres d'emplois et sorte de fil d'Ariane
Réseau d'offres d'emplois par région

ECHANGES PROFESSIONNELS

Échange de pratique entre professionnels
Groupes régionaux de travail et recherche, rencontres régulières (trimestrielle ?)
Groupes de travail par champ clinique
Blog, forum, plateforme d'échange

Développement d'un réseau

Depuis 18 mois j'ai mis en place avec une collègue art thérapeute des rencontres chaque trimestres entre musicothérapeutes et art thérapeutes de notre région pour être moins seule et pour échanger sur nos pratiques . Les groupes de supervisions de l'AMB se rencontrent à Dijon et c'est trop compliqué pour moi de m'y rendre. Par contre j'ai toujours beaucoup de plaisir à lire les comptes rendu qui me sont envoyés.

Dans mon département (Jura), manque de communication et de lien entre musicothérapeutes mais c'est en cours ! Je suis plutôt optimiste et satisfaite de mon installation depuis 1 année seulement. Le métier est toujours méconnu et parfois galvaudé

FÉDÉRATION

Une dynamique plus démocratique qui intégrerait et respecterait davantage de courants de pensée...
Une dynamique plus fédératrice et moins sélective.

RECONNAISSANCE

Créer un ordre national de musicothérapeute

Reconnaissance du titre

Davantage de fédération entre les différents centres de formation pour donner du poids à notre fonction et une vraie définition de notre métier afin d'éviter que des gens non diplômés puisse s'auto-nommer musicothérapeute, et avoir une vraie reconnaissance!

La reconnaissance au même titre que le psychologue

RECHERCHE

Promouvoir la recherche en musicothérapie, en tenant compte de différentes orientations théoriques

Plus de cas cliniques qui pourraient montrer les bienfaits de la musicothérapie

Voir les rapports plus concrets avec les chercheurs de notre domaine

La recherche et le développement de protocoles sur les applications possibles de la musicothérapie pour les troubles DYS et les pathologies neurologiques

Un travail de recherche clinique pour les personnes porteuses de TSA..TED...et TDA/H.

Une élaboration de bilans à partir d'échelle de passation adaptée aux personnes autistes.

La mise en oeuvre de réponses en terme de rééducation cognitives psychomusicales.

Actions concrètes avec les centres de recherches et de soins des grandes villes.

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Coordination entre les différents centres de formation

Échanges entre les différentes sensibilités

Egalisation/Lissage des formations au niveau master 2

Une ouverture à l'international dans la formation dispensée à l'Université.

Comment valoriser les musicothérapeutes qui eux ont une formation et ou diplôme ancien...

soutien aux centres de formations et au développement des formations universitaires (Master, Doctorat), en lien avec la dynamique européenne et mondiale

L'information sur de nouvelles avancées/techniques.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Ateliers thématiques / Formation continue en Ile-de-France / colloques

Formation continue spécialisée (neuro, autisme, palliatif etc.)

Suivi de formation

Infos sur des pratiques spécifiques ou nouvelles en musicothérapie, sur l'utilisation de certains matériaux (ex: tablette de mixage pour composition)

RELATIONS INTERNATIONALES

Actualité musicothérapie internationale simplifiée voir traduite

SUPERVISION

CONGRES, CONFERENCES, WORKSHOP

Des journées cliniques inter-centres de formations

Rassemblements sur certaines pathologies en évolution ou trop peu connues et ce que la musicothérapie peut apporter (pistes)

Projets de journée Française de musicothérapie avec un Festival et des interventions de nos

confrères anglo-saxons et américains qui ont les outils pour parler de l'intégration de notre métier au sein d'institutions de santé.

RESSOURCES

Partage de ressources documentaires
Une base de données d'articles scientifiques
Centre de ressources avec articles et supports vidéo

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Rendre la musicothérapie compréhensible par tous...
Une banque de données d'articles de presse
Campagne de sensibilisation

ARTS THERAPIES

Une dynamique de rassemblement autour des art thérapies en général.

EDUCATION

Développer des pratiques éducatives en lien avec la musicothérapie, dans le domaine de la petite enfance

SITE INTERNET

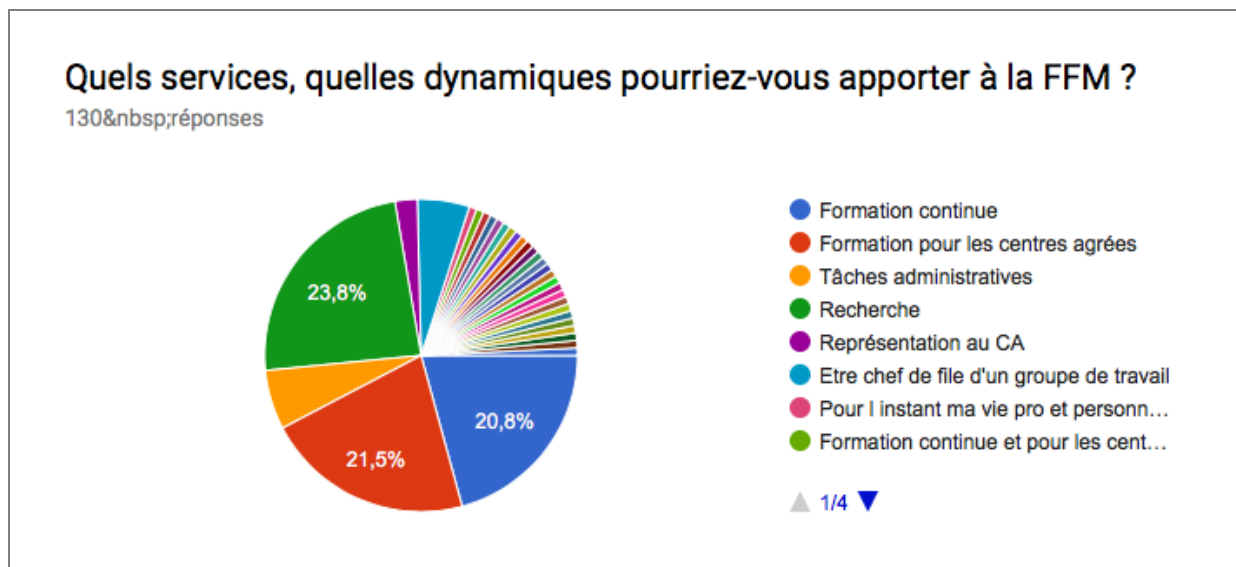
Peut-être un annuaire plus actif

DIVERS

L'exonération de TVA
Conseils

Ayant quitté la fédération quand elle était en pleine refonte, j'ai eu vent des divers projets d'évolution de la FFM et je suis confiante quand à la direction de la fédération.

QUESTION N°9



Autres réponses (les 6 premières réponses étaient proposées)

- Pour l'instant ma vie pro et personnel ne me permettent pas de m'investir (changement d'emploi en cours et 2 enfants)
- Je pars faire le master de musicothérapie à Montréal de septembre prochain à avril, je peux donc favoriser les échanges avec le Québec
- Présentations, conférences
- Travaillant en milieu psychiatrique, me forgeant une expérience, je pourrai la partager. Aider à la reconnaissance du métier. Et j'aimerais participer à des programmes de recherche.

- Je n'en sais rien pour l'instant, début de carrière
- Plusieurs des 6 réponses proposées
- Je ne peux pas trop me déplacer car je n'ai pas assez de revenu mais j'étais chargée de communication avant, je peux mettre cette expérience à votre service, selon mes disponibilités.

QUESTION N° 10

Quelles sont vos inquiétudes, insatisfactions, difficultés par rapport au métier de musicothérapeute ?

RECONNAISSANCE ET QUALIFICATION

Reconnaissance du statut par les autorités de santé et les institutions

Rivalités professionnelles - Pas assez de tolérance et de rassemblement... Trop de guerres de chapelles..

La non reconnaissance du métier ce qui implique que des personnes sont employées en tant que musicothérapeute sans véritable formation ou diplôme

La non reconnaissance du métier par l'Ars est un réel problème

La non reconnaissance parfois au sein d'institutions, la non reconnaissance dans la convention 66 et les conventions collectives

Les diverses formations peu sérieuses un peu partout qui décrédibilisent les diplômés.

Les formations de musicothérapie dispensées sur des cycles courts et accessibles aux autres professionnels (éducateurs, infirmiers ...).

La protection du titre est une urgence. Il y a trop d'amalgames avec les sono thérapeutes et musicothérapeutes formés en quelques jours ou semaines sur internet. Le manque de sérieux et la méconnaissance clinique des personnes dites musicothérapeute qui peuvent sans le vouloir faire du tort à la profession

EMPLOI

Difficulté de trouver un/des emploi/s stable/s

Absence de travail, poste salariés rares

La difficulté d'en vivre pleinement, grille de salaire aléatoire

Précarité de certains postes, difficulté d'obtenir un poste à plein temps, CDD à répétition

Mal payé, souvent considéré comme de l'occupationnel

Le manque de budget attribué aux institutions (ARS, Conseil général...) pour l'emploi des musicothérapeutes

Diminution des budgets alloués aux techniques non médicamenteuses dans les institutions

Projets volés lors de candidatures et souvent donnés à des animateurs ou non musicothérapeutes

Les déplacements pour peu d'heures effectuées, épuisant

Epuisement professionnel

Métier de professeur des écoles difficilement compatible avec développement de la musicothérapie

SUPERVISION

Pas de temps pour supervision

Difficulté à trouver un groupe de supervision en musicothérapie

TERRAIN PROFESSIONNEL

Difficulté de développer la profession dans un contexte de surmédicalisation, de logique de rentabilité des soins et services sociaux. Impression de nager à contre-courant.

Difficulté de se faire connaître pour recevoir des personnes en cabinet ou obtenir un contrat en institution

Pouvoir dépendre du budget soin dans des ehpad...

Le manque de crédibilité auprès des institutions

Pas de financements de la musicothérapie dans les institutions

Manque de connaissance du métier par les équipes et les directions d'établissement

Manque de visibilité de la profession. Les gens ont une fausse image de la musicothérapie.

Méconnaissance du métier car trop encore trop d'"ésotérisme" sous entendu (voire entretenu par

certains dits "musicothérapeute")

Conflits/Complications de limites entre le métier et les fonctions de musicothérapeute et de psychologue

Métier de musicothérapeute qui est souvent assimilé à de l'animation musicale.

Métier peu connu et peu considéré par les professionnels du secteur médico-social

Pas assez d'études scientifiques pour montrer les bénéfices sur le marché de l'emploi

Non reconnaissance et crédibilité dans des équipes pluridisciplinaires à cause d'outils de passation de test pas assez large et peu diversifiés par rapport au nombre de pathologies connues dans le DSMV.

La difficile insertion dans les équipes.

Pas de suivi (groupe de parole), fatigue professionnelle

Développant mon activité depuis quelques mois en Limousin, il me paraît que la musicothérapie est très méconnue non seulement des médecins qui peuvent pourtant être prescripteurs mais aussi des instances représentant les soins de façon plus générale (ARS, MDPH, IME, CMP, Maisons des ados etc.)

Le métier de musicothérapeute est encore trop peu connu aux yeux du grand public

Confusion entre musicothérapeute, animateur et intervenant musiciens et impact sur l'emploi

Métier était mal compris, jugé et considéré comme une activité d'animation occupationnelle par beaucoup de personnels.

Le plus dur reste de bien expliquer son métier et de pouvoir créer un réseau sans avoir une image de "chamanistes" pour certains et ne pas être confondus avec d'autres pratiques douteuses.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Différence réelle et inégale de formation initiale

Manque de connaissance des professionnels par ignorance de ce qui existe

Potentielle future mise à niveau pour les anciens musicothérapeutes par rapport à la future masterisation

Manque de formation que je juge trop courte par rapport à certain pays.... Nécessité de ne pas être isolé dans ce métier!

Niveau de formation pas assez exigeant comparé aux normes EMTC

La reconnaissance de formations de musicothérapie ne le méritant pas.

Quand on a pas pu valider sa formation, la recommencer me semble injuste, surtout avec toute l'expérience professionnelle, et d'écriture que j'ai effectivement à mon actif... Même si la nouvelle formation est bien plus complète, pour ma part il n'en reste pas moins mon savoir et mon savoir faire professionnel. J'ai besoin d'une reconnaissance, d'échanger sur le métier, de rencontrer. En tant que musicothérapeute nous pouvons vite nous retrouver isolés... mais il est vrai que le centre de formation dans lequel j'étais a fermé.

Manque de technique et de protocole par pathologie. J'ai fais de la recherche, je me ferais un plaisir de me lancer la dedans ! ça peut en faire un métier ! je trouve qu'il manque le côté scientifique dans ce qu'on a appris. Lors du colloque américain à Montpellier, c'est la seule fois où l'on a vraiment appris à faire un protocole précis et scientifique... bien dommage, cela donnerait tellement plus de valeurs à notre métier.

Pouvoir faire des formations complémentaires selon les pathologies avec lesquelles nous travaillions.

Beaucoup de musicothérapeutes ne prennent même pas la peine de donner une réponse aux demandes de stages, qu'elle soit positive ou négative. En tant que professionnel, il nous appartient d'aider les futurs musicothérapeutes à s'insérer dans le monde du travail.

DIVERS - SITE INTERNET

Ergonomie du site internet

Pour les musicothérapeutes qui ne sont pas auto-entrepreneurs le paiement de la TVA est un poste très lourd. Et entraîne aussi une concurrence entre musicothérapeutes avec un statut classique et ceux auto-entrepreneurs (ces derniers ayant moins de charges peuvent demander des tarifs moins élevés).

QUESTION N° 11

Quelles sont vos attentes, vos "rêves" par rapport au métier de la musicothérapeute ?

RECONNAISSANCE ET QUALIFICATION

La reconnaissance du diplôme par les autorités de santé et à fortiori dans les structures et institutions
Protection du titre de musicothérapeute
Métier considéré au même titre que les professions tels qu'ergothérapeute, psychologues, kiné, paramédicaux ou tout métier en lien direct avec la santé
Diplôme au moins de niveau Licence 3 , avec la possibilité de poursuivre et atteindre un niveau Master
Accès à la recherche pour les musicothérapeutes en exercice (modèle Etats Unis ou Angleterre)

EMPLOI

Pouvoir en vivre à plein temps avec un salaire convenable, être intégré dans des échanges pluridisciplinaires tels que j'essaie de la faire dans mon activité actuelle (institution et libéral).
Prise en charge des séances par les mutuelles, CPAM
Ouverture de postes - des postes en CDI à temps plein, salariés
Un musicothérapeute dans chaque établissements scolaire et bien sûr médicaux
Prévisions d'un budget pour ce genre de thérapie dans les institutions

TERRAIN PROFESSIONNEL

Insertion dans les équipes pluridisciplinaires
Etre pris au sérieux
Ne pas avoir à ré expliquer sans arrêt ce qu'on fait
Qu'il y ait plus de musicothérapeutes dans les Congrès et Colloques

FORMATION

Des formations initiales de musicothérapeutes plus développées.
Passage du DU en Master à Nantes avec spécificité à l'international !

RESSOURCES

Une base de donnée gratuite avec un protocole scientifique à appliquer pour telles ou telles pathologies. EX : en cas d'AVC il faut x séances avec tel ou tel exercice etc.

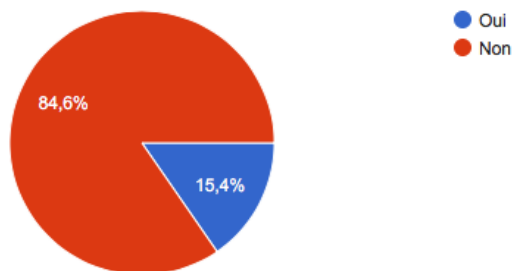
DIVERS

Exonération de TVA

QUESTION N° 12

Etes-vous membre d'une autre fédération professionnelle ? (Art-thérapie, psychothérapie, sophrologie etc.)

169 réponses



QUESTION N° 13

Qu'attendez-vous de la FFM pour les 5 années à venir ?

RECONNAISSANCE ET QUALIFICATION

La reconnaissance du métier et plus d'information auprès des instituts sur ce type de thérapeutique afin d'éviter l'amalgame de l'activité musicale et musicothérapie
Un travail de fond auprès de l'ARS et HAS pour le référencement du métier, ce qui apportera du crédit auprès des institutions.
Entretenir le dialogue avec l'ARS dans le but d'être officiellement reconnu comme métier de soin
Réglementation de l'usage du titre – répertoire ADELI
Ne pas laisser tomber les musicothérapeutes qui se sont formés avant la masterisation, et ne pas leur imposer des mises à niveau trop contraignantes pour ne pas les pénaliser...
Continuer dans la même direction que les objectifs pour 2020 : homogénéiser les formations des différents centres, obtenir un numéro ADELI pour les Musicothérapeutes et obtenir une reconnaissance (via la recherche) pour apparaître dans les recommandations de bonne pratique.
Passerelle entre les différents professionnels et lien avec d'autres pays
La reconnaissance du diplôme comme bac+5
Diplôme d'état
Reconnaissance du diplôme de musicothérapeute clinique
Reconnaissance du métier dans la grille des métiers paramédicaux (convention 66 et autres)
Séances de musicothérapie remboursées par la sécu (on peut rêver :-)
Remboursement par les mutuelles
Harmonisation de la formation initiale dans chaque région (contenu, niveau musical, connaissance psychologique, suivi de mémoire, stage...).

FÉDÉRATION

Que cette dynamique soit conservée, qu'elle poursuive ses actions
Qu'elle continue à être aussi active dans ses projets.
J'ai conscience que les travaux sont en cours vont dans ce sens de la reconnaissance
Plus de monde affilié pour une reconnaissance du métier officielle
Reconnaissance à nouveau de l'Ambx
Un grand merci pour le travail et les changements déjà réalisés !!!!
La dernière lettre du CA est encourageante sur l'évolution du métier et de sa reconnaissance. Je trouve cela positif.
Qu'elle s'affirme comme seule organisation légitime pour la défense des intérêts de la musicothérapie en France
Qu'elle valorise ce beau métier et ouvre la possibilité aux praticiens d'exercer dans de meilleures conditions. Même si votre Fédération fait déjà beaucoup, merci!
Un grand travail d'uniformisation, qui a déjà commencé!
Intervention lors de conférences organisées localement de professionnels de la FFM

COMMUNICATION

Plus de communication sur le métier du Musicothérapeute dans les médias
Redéfinir la musicothérapie comme un outil thérapeutique au service des institutions
Plus de communication, formation, colloque, pas de cotisation, actions politiques afin de reconnaître ce métier.
Une campagne nationale de communication sur le métier de musicothérapeute
Qu'elle fasse plus de communication et d'information vers les associations ou les organismes importants qui sont consultés par les soignants, les accompagnants, les parents.
Liens vers les reportages ou conférences intéressantes

ECHANGES PRO, COLLOQUES, CONGRES

Des propositions de colloques, davantage de conférences
Un colloque nationale
Séminaires et conférences scientifiques auprès des différents types d'institutions (enfants/ados à personnes âgées)
Faciliter un réseau d'échanges et retours d'expériences dans les différents secteurs d'intervention, groupes de travail, des rencontres thématiques entre adhérents
Ouvrir vers l'international (conférences, congrès, master classes, ... avec des intervenants canadiens,

européens et francophones...)
Développer plus d' échanges internationaux.
Un lien plus fort avec les musicothérapeutes en Europe et dans le monde.
Intervenir dans les programmes de formations des soignants, médecins, psy..., puéricultrice pour mieux faire connaître la pratique et favoriser les échanges interdisciplinaires

FORMATION CONTINUE

Plus de formations pour les professionnels en activité
Des remises à niveau obligatoires d'une ou deux semaines chaque année dans le cadre de la formation continue
Des outils de travail afin d'améliorer ma pratique en tant que musicothérapeute mais aussi des communiqués sur les nouveautés en musicothérapie

EMPLOI

Mener des actions encore plus importantes pour la création d'emploi
La généralisation de ce poste dans toutes les structures de soin

RESSOURCES

Compilation des résultats d'études et recherches
Elargissement des tests psychomusicaux pour la population handicapés déficients, autisme et tous les troubles du développement qui représente 100% de mon travail

DIVERS

Qu'une réflexion soit menée pour l'accueil des stagiaires
Réflexion sur le statut d'auto-entrepreneur/libéral du musicothérapeute, prix des séances, supervision...



Analyse

70 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont des musicothérapeutes en activité exerçant leur profession plus ou moins 10 heures par semaine et sont bien au fait des réalités de notre métier.

60 % des participants à l'enquête se sont affiliés à la FFM en 2018, 50 % ont été affiliés à la FFM au moins une fois à la FFM au cours des 5 dernières années, et sont donc concernés par les activités de la FFM.

L'existence et les actions de la FFM sont relayés à 82,8 % par les centres de formation.

Environ 65 % des participants à l'enquête ayant répondu à la question N° 7 ne sont pas affiliés à la FFM parce qu'ils n'y pensent pas, n'ont pas pris le temps de le faire ou travaillent trop peu. Il n'y a pas de sentiment d'hostilité qui émane des réponses des participants au contraire, beaucoup de témoignages d'encouragements, d'invitations à poursuivre les actions.

Le tableau des conditions de travail sur le terrain est dressé de façon réaliste. Il demeure très difficile d'exercer sa profession dans de bonnes conditions contractuelles, salariales, de positionnement et reconnaissance dans les institutions. Les attentes des professionnels vis-à-vis de la FFM visent l'amélioration de cette situation qui passe par la reconnaissance par les autorités de santé, urgente et majeure pour les professionnels.

L'augmentation du niveau de qualification et de formation initiale, l'harmonisation des formations agréées entre elles, la diversification des propositions de formations continues, avec ouverture aux méthodes et techniques d'autres pays, l'accès facilité aux ressources et publications, la multiplication des propositions de congrès, conférences, la facilitation des échanges professionnels (groupes de travail, réseaux régionaux), une campagne de sensibilisation grand public et la meilleure visibilité et représentativité de la FFM auprès des

professionnels musicothérapeutes et de la santé sont également des attentes qui se dégagent fortement de l'ensemble des réponses.

Cette enquête montre que les attentes des professionnels musicothérapeutes convergent avec les actions déjà engagées par la FFM, depuis notamment la validation du référentiel métier et la refonte des statuts (2016) ainsi qu'avec celles projetées dans le cadre de la perspective 2020.

En conclusions, c'est encourageant, mais il y a encore beaucoup, beaucoup à faire !

Vous trouverez ci-dessous les actions déjà engagées par la FFM en lien avec les attentes exprimées :

ATTENTES EXPRIMÉES	ACTIONS ENGAGÉES PAR LA FFM
RECONNAISSANCE ET QUALIFICATION	<p>Une démarche est en cours auprès de ministère de la santé suite à notre rdv de janvier 2018.</p> <p>Une enquête INSERM a été mandatée par la direction générale de la santé pour analyser le caractère particulier de la pratique de la musicothérapie, basée sur les études cliniques réalisées. L'objectif à atteindre est une protection et reconnaissance du titre (comme les psychologues, ostéopathes, chiropracteurs) en réservant son usage aux seuls professionnels dûment autorisés par une formation et un diplôme (de niveau master ou équivalent). L'inscription au registre ADELI permettra d'identifier les musicothérapeutes autorisés à faire usage de ce titre (cf lettre du Président de la FFM aux affiliés du 20 avril 2018)</p>
FÉDÉRATION	<p>Nous continuons...</p> <p>Une adresse mail contact communication.ffmusicotherapie@gmail.com a été créée afin de faciliter les échanges entre la Fédération et les musicothérapeutes, affiliés ou non affiliés.</p>
COMMUNICATION	<p>Un nouveau site internet</p> <p>Une nouvelle page FB</p> <p>Des relations média et émissions sur la MT (cf France 2 Complément d'enquête, diffusée le 14 juin)</p> <p>Des associations nous contactent pour engager des partenariats (Les Rois du monde)</p>
ECHANGES PRO, COLLOQUES, CONGRES	<p>Le premier congrès francophone de musicothérapie organisé par la FFM aura lieu à l'automne 2020.</p> <p>Une réflexion autour de la journée nationale est menée afin qu'elle soit plus attractive</p> <p>Le CA réfléchit à la façon d'initier des groupes thématiques</p> <p>N'hésitez pas à nous communiquer vos actions, et à solliciter notre présence ou soutien lors de vos congrès, manifestations, actions de communications locales autour de la musicothérapie.</p>
FORMATION INITIALE ET CONTINUE	<p>La perspective 2020 (cf lettre du Président du) et réflexion sur la mise en conformité des formations avec le référentiel métier.</p> <p>Le FFM n'est pas un organisme de formation, mais elle peut donner un cadre et un cap</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation à Montpellier « musicothérapie neurologique » en juillet - Les formations continues proposées par l'Institut de musicothérapie de Nantes (pour info, la formation en soins palliatifs est annulée fautes de participants !!!) <p>N'hésitez pas à faire des propositions de modules auprès des différents centres de formation qui pourront éventuellement s'en faire le relais...</p>

EMPLOI	Efforts à poursuivre...
RESSOURCES	<p>Un travail de compilation des recherches a été imaginé au niveau de l'EMTC. Le groupe de travail a renoncé à établir une banque de donnée, car cela est trop « gigantesque » et difficile à tenir à jour. En revanche, tous les doctorats vont être répertoriés de sorte d'avoir accès aux travaux de thèse dans les différents pays européens.</p> <p>Les résumés des méta-analyses et revues cochrane sont consultables sur le site de la FFM</p> <p>Nordoff and Robbins vient d'éditer un ouvrage qui répertorie une bibliographie par champ clinique (cf page FB de la FFM)</p> <p>La revue de musicothérapie est en ligne et consultable facilement.</p> <p>La plupart des documents européens sont en anglais !</p>
DIVERS	<p>Réflexion pour l'accueil des stagiaires : à mener</p> <p>Une page « juridique » et infos pratiques pourrait être dédiée à ces questions sur le site (tva, statut libéral, tarifications, etc.)</p> <p>Un travail sur les assurances pro est en cours</p>

Stéphanie Lefebvre
pour la FFM

